

Pour qui

Nos services en logopédie, psychologie et psychomotricité sont destinés aux élèves de 1H à 11H (école enfantine-école primaire-CO).

Nos prestations

La psychologie

Les psychologues peuvent aider des élèves qui rencontrent des difficultés :

- à apprendre (à lire, à écrire, à mémoriser, à se concentrer...)
- de comportement (timidité, agitation,...)
- dans la gestion des émotions
- dans les relations (agressivité, bagarreur, rejet des autres élèves,...)
- dans la famille (relation avec les parents, les frères et sœurs, séparation des parents, deuil,...)
- en faisant un bilan pour mieux comprendre l'origine d'une problématique

Il est important de savoir que les psychologues :

- font des propositions, mais ne prennent pas de décision
- peuvent aider à débloquer des situations où il y a beaucoup de souffrance
- peuvent aider les élèves dans l'apprentissage scolaire
- peuvent donner aussi des conseils aux parents et aux enseignant-e-s
- sont aussi à disposition des parents pour des échanges et des rencontres

La psychomotricité

Les psychomotricien-e-s peuvent aider des élèves qui rencontrent des difficultés :

- dans les mouvements, dans l'équilibre, dans la coordination des gestes,...
- de tonus (lenteur, gestes mous ou au contraire toniques, saccadés, impulsifs)
- de latéralité (hésite à écrire de la main gauche ou droite, confond sa gauche et sa droite)
- d'orientation dans l'espace (n'arrive pas à reproduire un dessin ou une construction, ne se repère pas sur un plan)
- d'orientation dans le temps (confond avant-après, ne se repère pas dans la journée, semaine, rythmes,...)
- de manque de confiance
- en graphomotricité (écrire de manière lisible)
- en gestion des émotions

La logopédie

Les logopédistes peuvent aider des élèves qui rencontrent des difficultés :

- à s'exprimer (en français et dans leur langue maternelle)
- à prononcer certains sons ou certains mots
- à construire des phrases de manière correcte
- à apprendre du nouveau vocabulaire
- à comprendre ce qui leur est dit oralement
- de bégaiement
- à apprendre à lire et à comprendre un texte
- à produire un texte écrit (orthographe)

- de raisonnement en mathématiques
- de trouble de la déglutition (les enfants sont signalés par l'orthodontiste)

Confidentialité

- Les logopédistes, psychologues et psychomotricien-e-s sont tenu-e-s au secret professionnel et ne peuvent transmettre des informations nécessaires aux enseignant-e-s qu'avec l'accord des parents.

Comment faire une demande

- Pour faire une demande d'aide en logopédie, psychologie ou psychomotricité, il est nécessaire de compléter une fiche de signalement que vous trouvez sur le site www.SLPPI.ch ou sur le site www.fr.ch/dics/formation-et-ecoles/4-15-ans/services-de-logopedie-psychologie-et-psychomotricite
- Vous pouvez aussi vous adresser à l'enseignant-e de votre enfant ou aux thérapeutes (logopédistes, psychologues ou psychomotricien-e-s) de l'école pour savoir comment compléter la fiche de signalement.
- Vous devez ensuite envoyer la fiche de signalement à l'adresse :

SLPPI
Rte de Moncor 14
1752 Villars-sur-Glâne

- Si la demande d'aide en logopédie, psychologie ou psychomotricité est acceptée par la Direction du SLPPI, la prestation est alors gratuite et vous recevrez une confirmation par écrit. Pour une prestation en psychologie ou logopédie, vous devrez contacter les thérapeutes, pour une demande en psychomotricité, ce seront les thérapeutes qui vous contacteront.

Déroulement

- En règle générale, les thérapeutes vont d'abord faire un bilan pour analyser et évaluer la situation. Selon les résultats du bilan, un suivi peut être alors proposé.

Interprétariat

- Si vous ne parlez ou ne comprenez pas suffisamment le français, les thérapeutes (logopédistes, psychologues ou psychomotricien-e-s) peuvent faire venir un-e interprète qui parle votre langue.

Thérapeutes dans l'école de votre enfant (écoles de Noréaz-Ponthaux- Prez-vers-Noréaz)

- Si vous avez besoin d'un renseignement, vous pouvez vous adresser directement à :

Mesdames Ulpia Gheorghita et Lola Faure, logopédistes, au numéro 026 475 35 07 / 026 470 04 32.

Mesdames Sophie Pabst et Malory Rouiller, psychologues, au numéro 026 475 35 07 / 026 470 04 32.

Madame Christel Bruand et Monsieur Raphaël Caloz, psychomotricien/ne, au numéro 026 407 38 63/66 (les psychomotricien/nes du Service ont leurs locaux à Villars-sur-Glâne).

Ou au

Secrétariat du SLPPI au 026 407 38 62.